

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2016

---

RÉFORME DU SYSTÈME DE RÉPRESSION DES ABUS DE MARCHÉ - (N° 3622)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 2

présenté par  
M. Baert  
-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« et réprimés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.